



FICHE FORMATION

SECOURISME & SANTÉ AU TRAVAIL

Formation : Prévenir le risque routier au sein de son entreprise

Durée : 1 Jour

L'essentiel

Formation : Prévenir le risque routier au sein de son entreprise

Journée consacrée au risque routier professionnel, première cause d'accidents mortels du travail. Elle porte sur les quatre leviers que l'entreprise maîtrise réellement : les déplacements, le véhicule, les communications et les compétences.

Enjeux

- Le risque routier est le seul risque professionnel majeur qui se réalise hors de l'entreprise, sur un lieu qu'elle ne maîtrise pas. Les leviers sont donc en amont : organisation et planification.
- Une tournée planifiée trop serrée produit la vitesse et le téléphone au volant sans qu'aucune consigne ne les demande.
- Le téléphone professionnel est fourni par l'entreprise, et l'attente d'une réponse immédiate vient d'elle : c'est un risque qu'elle crée elle-même.
- Le trajet domicile-travail concentre une part importante des accidents, et l'entreprise s'estime souvent sans prise sur lui alors qu'elle décide des horaires.

Objectifs pédagogiques

- Situer le risque routier dans la sinistralité de son entreprise
- Analyser l'organisation des déplacements comme facteur de risque
- Définir une politique de gestion du parc et des équipements
- Encadrer l'usage des communications pendant la conduite
- Construire un plan de prévention du risque routier et ses indicateurs

Programme détaillé

- 1 Risque routier professionnel : mission et trajet, sinistralité, coûts directs et indirects
- 2 Responsabilité de l'employeur et du salarié en situation de conduite
- 3 Levier déplacements : nécessité du trajet, planification, alternatives, temps de conduite
- 4 Levier véhicule : choix, adaptation à l'usage, entretien, chargement, aides à la conduite

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- 5 Levier communications : protocole d'appel, messagerie, attentes de réactivité
- 6 Levier compétences : évaluation, formation à la conduite, accueil des nouveaux
- 7 Facteurs aggravants : fatigue, médicaments, alcool, stupéfiants, conditions météo
- 8 Construction du plan de prévention et suivi des indicateurs

Public concerné

- Préventeurs et responsables sécurité
- Responsables de flotte, de logistique et d'exploitation
- Encadrement d'équipes itinérantes et fonctions ressources humaines

Prérequis

- Aucun
- Connaître l'organisation des déplacements de son entreprise

Modalités pédagogiques

- Une journée en présentiel ou en classe virtuelle
- Analyse de la sinistralité et des tournées réelles des participants

Évaluation des acquis

- Plan de prévention du risque routier esquissé pour son entreprise
- Quiz de validation des acquis

Cadre d'application

Formation de prévention. Elle ne délivre aucun titre de conduite ni autorisation de conduite, et ne se substitue pas aux obligations propres au transport routier de marchandises ou de personnes, qui relèvent de réglementations et de formations dédiées. Le code de la route applicable varie selon le pays.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com